



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation dans les écoles

Question au Gouvernement n° 3854

Texte de la question

SITUATION DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. François Pupponi.

M. François Pupponi. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants n'ont jamais cessé d'aller à l'école. Tout a été fait, au niveau du protocole sanitaire comme de la mobilisation des personnels, pour que les classes restent ouvertes.

Je veux saluer cet engagement car l'accès à l'éducation est une nécessité absolue. Notre pays ne connaît que trop l'impact désastreux de la déscolarisation sur l'apprentissage de l'élève mais aussi sur sa vie quotidienne, en particulier dans les familles les plus précaires.

Il y a la scolarité elle-même mais il y a aussi tout ce que celle-ci apporte en matière de lutte contre les inégalités. Ce matin, nous étions d'ailleurs ensemble, madame la secrétaire d'État, avec également le maire Jean-Louis Marsac, dans une école de Villiers-le-Bel, à l'heure du petit-déjeuner.

Dans nos quartiers, vous avez en effet instauré la distribution gratuite du premier repas de la journée pour tous les élèves. Ce dispositif est bénéfique pour des enfants qui arrivent souvent mal nourris, qui ne mangent pas forcément à leur faim à la maison et ont besoin d'un vrai repas pour être concentrés sur l'apprentissage scolaire.

Ce temps du petit-déjeuner est d'ailleurs mis à profit par les enseignants – nous l'avons constaté ce matin – pour faire également de la pédagogie mais aussi, avec l'aide de nutritionnistes, pour favoriser une alimentation plus équilibrée.

La crise sanitaire a malheureusement ralenti l'application de cette mesure dans tous les territoires prioritaires. Cette distribution a pourtant fait la preuve de son efficacité. Madame la secrétaire d'État, que prévoyez-vous pour relancer au plus vite le déploiement de cette initiative dans les écoles ?

Plus largement, la crise sanitaire s'est transformée en crise sociale pour de nombreux foyers modestes. Nos quartiers pâtissent de la fermeture de toutes les structures hors temps scolaire et de toutes les activités extrascolaires, souvent assurées par les municipalités, laissant notre jeunesse sans encadrement, sans temps de convivialité ou de loisir.

Cette absence est créatrice de tensions, les flambées de violences qui agitent régulièrement nos quartiers ces dernières semaines étant le fait d'individus de plus en plus jeunes, justement livrés à eux-mêmes hors de l'école.

M. Pierre Cordier. C'est la faute de la gauche et du Parti socialiste !

M. François Pupponi. Madame la secrétaire d'État, je sais que nous partageons la même préoccupation pour ces quartiers et voulons à tout prix offrir une perspective à notre jeunesse. Quelles mesures prévoyez-vous pour les plus jeunes dans ces territoires ? Lorsque la réouverture des structures extrascolaires sera possible, comment envisagez-vous de les accompagner et de faciliter les recrutements pour qu'elles touchent un public de plus en plus nombreux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

M. Pierre Cordier. Et des suppressions de postes !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. Nous étions en effet ce matin ensemble à Villiers-le-Bel, avec Olivier Véran, Jean-Michel Blanquer et Adrien Taquet pour annoncer le nouveau déploiement de la mesure « petit-déjeuner gratuit », lancée en 2019 et qui a été stoppée du fait du confinement. En présentant cette nouvelle ambition, nous avons souhaité anticiper et répondre aux conséquences de la crise sanitaire qui frappe bien sûr plus durement les plus fragiles. Tout d'abord, je rappelle que cette mesure concerne l'ensemble de nos élèves, de la petite section au CM2 car, si jusqu'alors elle était appliquée aux élèves scolarisés en éducation prioritaire, nous allons dorénavant l'élargir aux écoles hors éducation prioritaire qui accueillent des élèves socialement fragiles. Et puis, s'il était auparavant question de distribuer un ou deux petits-déjeuners, nous souhaitons, là encore pour répondre à cette crise, pouvoir en distribuer tous les jours si le besoin s'en fait sentir.

M. Fabien Di Filippo. Arrêtez de déresponsabiliser les familles !

M. Pierre Cordier. Toujours de l'assistantat ! Oui au social, non à l'assistantat !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État. Pour y parvenir, nous joignons à l'ambition que j'évoquais le volontarisme puisque l'État s'engage fortement pour cette mesure en augmentant sa dotation de 30 %, passant d'un euro par petit-déjeuner à 1,30 euro depuis septembre dernier – le prix moyen constaté d'un petit-déjeuner étant de 1,20 euro et de 2 euros en outre-mer. Nous allons évidemment mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, mais également les élus, à qui je tiens à dire que nous privilégions deux mots pour la réussite de cette mesure : souplesse et pragmatisme, car c'est ainsi qu'ils pourront s'emparer de cette mesure dès maintenant ou à la rentrée prochaine, comme ils le souhaitent, en fonction des besoins identifiés et de leurs moyens. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. François Pupponi](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3854

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation prioritaire

Ministère attributaire : Éducation prioritaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)